

Conseil de territoire des HAUTS-DE-GARONNE
9 décembre 2020

**Atelier 1 - Quels modèles agricoles en fonction
des contraintes foncières ?**

Animatrices :

- Marianne BAUDOUIN, cheffe de projet développement territorial au Département,
- Anne HERMANN, cheffe de projet Gironde Alimen'Terre, Département de la Gironde

Se sont connectées les structures suivantes :

CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers	Mairie de Floirac
Collectif Sadirac transition	Mairie d'Yvrac
GPV Rive droite	Place aux jardins
L'Autre Rive / journal l'Écho des Collines	Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers
Le Bocal Local	SAFER Nouvelle Aquitaine
Mairie de Capian	Terre et océan

Sujet

De nouveaux modèles, portés par des collectivités territoriales ou des acteurs privés, visent à permettre d'augmenter la production alimentaire locale. Toutefois ces modèles se heurtent à des freins et nécessitent de repenser le rôle des différentes parties prenantes et les outils dont ils disposent pour agir avec efficacité. Une politique de soutien à une agriculture locale et de qualité ne peut se concevoir que s'il existe des espaces de production adaptés et une animation territoriale qui mette en relation les terrains disponibles et les candidats à l'installation. Sur le territoire des Hauts-de-Garonne, les problématiques foncières (disponibilité, coût élevé, conflits d'usages...) constituent des freins à la reprise d'activités agricoles et à l'installation de producteurs, ce qui amène certaines collectivités à intervenir pour conforter les paysages nourriciers dont nous avons besoin.

De quelle manière les collectivités peuvent-elles agir ? De quoi ont-elles besoin (outils de connaissance, animation, stockage foncier...) ? Vers quelles priorités orienter les projets (restauration collective, insertion, aide alimentaire, jardins partagés...) ? Quel accompagnement faut-il mettre en œuvre pour installer des producteurs sur le territoire ?

Présentations

- **Le Projet Alimentaire de Territoire du Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers**

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Cœur Entre-Deux-Mers porte une démarche alimentaire depuis 2018 (labellisation Projet Alimentaire Territorial – PAT - en Août 2020 par le ministère de l'agriculture). Une des actions principales consiste à animer un observatoire du foncier agricole dont les objectifs sont : sensibiliser les collectivités à la protection des espaces agricoles et aux enjeux de l'alimentation locale, identifier le foncier agricole potentiellement mobilisable, sensibiliser les propriétaires fonciers à la mobilisation des terres pour développer l'offre alimentaire locale, faciliter l'installation de nouveaux porteurs de projets agricoles alimentaires et/ou de nouvelles productions alimentaires locales.

Contacts : Claire Sérès, chargée de mission foncier agricole au PETR Cœur Entre-Deux-Mers /
05.56.23.95.17 / urbanisme@coeurentre2mers.com
Marine Hurtaud / pat@coeurentre2mers.com

➔ [Consultez ici le support présenté en atelier](#)

- **Installation d'une micro-ferme à Floirac**

La ville de Floirac a mené à bien un projet d'installation d'une micro-ferme (bail d'occupation temporaire avec le conservatoire du goût). Elle porte un nouveau projet de production alimentaire à destination de la restauration collective sur une zone humide. Ce projet s'inscrit dans la démarche alimentaire portée par le Grand Projet de Ville de la Rive droite qui vient tout juste d'être retenue dans le cadre de l'appel à projets « quartiers fertiles » de l'ANRU.

Contacts : Jonathan Duvivier, chargé de mission agenda 21 à la ville de Floirac / j.duvivier@ville-floirac33.fr

Benjamin Chambelland, chercheur CNRS associé au GPV Rive droite / benjamin.chambelland@surlarivedroite.fr

➔ [Consultez ici le support présenté en atelier](#)

- **Appel à projet pour installer des agriculteurs sur le domaine départemental de Nodris dans le Médoc**

Le Département a fait l'acquisition d'un domaine à Vertheuil, afin d'y développer un projet agricole. Ainsi, il met en location une parcelle agricole d'environ 8 ha à destination de projets d'installation agricole en maraîchage biologique. Les candidats lauréats signent un bail environnemental et bénéficient d'un accompagnement renforcé pour la réussite de leur installation. En sus du foncier, des infrastructures et services sont mis à disposition des porteurs de projet retenus. Le projet consiste également à développer une pépinière / couveuse à l'installation, une conserverie-légumerie, une grainothèque, ainsi qu'un espace de démonstration pour l'agroforesterie.

Contact : Anne Hermann, cheffe de projet Gironde Alimen'Terre / a.hermann@gironde.fr
www.gironde.fr/alimenterre

Liens et contacts utiles

- Le projet alimentaire territorial du Cœur Entre-deux-Mers : [ici](#)
- Le GPV Rive droite, lauréat de l'appel à projets « quartiers fertiles » de l'ANRU : [ici](#)
- Le projet Gironde alimen'terre : [ici](#)
- Le Bocal Local et son projet de maraîchage solidaire à Quinsac : www.lebocallocal.fr
- Association Arbres et paysages en Gironde, www.arbres-paysages.fr

Principaux point évoqués

- Les friches agricoles situées à proximité des zones bâties sont difficiles à acquérir à l'amiable à un prix compatible avec l'activité agricole et leurs propriétaires sont réservés pour les mettre en location ou alors avec des baux temporaires. Face à la crise viticole, une voie de résilience consiste à accompagner la diversification d'activité des exploitations viticoles. C'est une opportunité pour relocaliser la production alimentaire.
- Plus les objectifs politiques des projets agricoles des collectivités sont clairs, plus la mise en œuvre technique s'en trouve facilitée.
- Le développement de la production alimentaire locale pour la restauration collective publique s'inscrit dans une perspective sociale, environnementale et agroécologique.
- La communication est un élément essentiel pour la réussite des projets agricoles des collectivités qui doit s'appuyer sur un partenariat large et le bouche à oreilles.



Suites de l'atelier, prochains RDV à noter :

- Le PETR du Cœur Entre-Deux-Mers dans le cadre du PAT organise des réunions territoriales et thématiques tout au long du 1^{er} semestre 2021.
- Le Département anime un groupe « inter PAT de Gironde », deux nouvelles sessions sont prévues début 2021 (Contact : Anne Hermann, a.hermann@gironde.fr)
- Le projet Gironde Alimen'terre se poursuit, un bilan des actions 2020 est en cours et bientôt diffusé.

➔ [Retrouvez les grandes lignes de l'atelier en vidéo ICI](#)